

Haïti : la FAO lance un appel à l'aide en faveur des agriculteurs

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé, le 16 janvier, un appel pour l'allocation de 23 millions de dollars en faveur de l'agriculture haïtienne suite au tremblement de terre qui a frappé l'île. Cette somme doit permettre de soutenir la production agricole et les jardins potagers dans les zones dévastées par le séisme et dans les localités qui n'ont pas été directement touchées. La FAO envisage également de lancer des projets appuyant la production maraîchère en milieu urbain et périurbain et dont profiteraient les victimes du séisme.

Plus de la moitié des Haïtiens, environ six millions de personnes, vivent dans les zones rurales et environ 85% de la population travaille dans le secteur agricole. Pour la FAO, la priorité est de permettre, dans la mesure du possible, à la production agricole locale de nourrir les populations touchées par la catastrophe. Ari Tubo Ibrahim, le représentant de la FAO en Haïti s'attend « à des déplacements massifs de population et à des dégâts importants aux niveaux des infrastructures agricoles ». Il précise qu'il est « crucial de faire tout notre possible pour soutenir la production agricole locale et assurer les moyens d'existence de la population ». L'Organisation précise qu'il va falloir remettre en état les « petites infrastructures agricoles détruites par le tremblement de terre », comme les canaux d'irrigation, l'industrie de transformation agricole, les marchés, les routes.

Sommet international des ministres de l'agriculture à Berlin

Les ministres de l'agriculture de 45 pays¹ se sont réunis, le 17 janvier à Berlin, sur le thème « Agriculture et changement climatique : enjeux politiques et économiques ». Ils ont notamment rappelé dans la déclaration finale que « la sécurité alimentaire mondiale est un défi global pour le monde politique et économique ». Les ministres participants ont souhaité que « de bonnes stratégies » soient adoptées pour utiliser les terres agricoles disponibles « de manière durable et efficace, pour répartir les récoltes de façon appropriée et pour garantir à tous les hommes l'accès à une alimentation suffisante ». Les ministres de l'agriculture ont rappelé qu'ils appuyaient l'initiative des Nations unies visant à créer un Partenariat global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et ont souligné l'importance du rôle de la FAO dans ce processus.

Par ailleurs, plusieurs domaines d'actions ont été retenus dans la déclaration comme « adapter l'investissement au besoin réel », « renforcer l'espace rural » ou « augmenter la production agricole tout en préservant les ressources naturelles ». Les ministres estiment que la promotion de « la production agricole, notamment dans les pays ayant des problèmes de sécurité alimentaire, doit redevenir une priorité ». La déclaration finale rappelle que « des mesures orientées vers les besoins concrets des pays sont nécessaires » et que « la responsabilité de la définition de telles mesures et de leur mise en œuvre incombe aux pays concernés ». Si la déclaration ne comporte aucun objectif d'aide chiffré, le ministre burkinabé Laurent Sédogo a estimé que pour l'Afrique, la question est de savoir « comment la richesse va nous aider à trouver des semences qui s'adaptent aux nouvelles contraintes » climatiques car « tous les discours seront vains si on ne peut pas drainer les financements ». De son côté, le vice-ministre chinois de l'Agriculture, Niu Dun, s'est félicité du « consensus obtenu » à Berlin, et a plaidé pour une augmentation des budgets agricoles dans le monde.

Cédéao/UEMOA : présentation de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont présenté leur Document de stratégie régionale de réduction de la pauvreté (DSRRP), le 11 janvier à Accra, au Ghana. Ce document est un cadre stratégique régional de référence permettant une meilleure structuration et une meilleure cohérence des programmes nationaux. D'après le vice-président de la Commission de la Cédéao, Jean de Dieu Somda, « la stratégie régionale de réduction de la pauvreté est une réponse de la Commission de la Cédéao et de l'UEMOA, à la demande des gouvernements ouest-africains ». Sa rédaction avait été initiée par les gouvernements de la région en 2003, lors du Forum de Bamako au Mali, afin de compléter les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) nationaux. Ces DSRP décrivent les politiques et les programmes macroéconomiques, structurels et sociaux mis en œuvre par un pays pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté.

Le document régional pour l'Afrique de l'Ouest définit quatre grands axes d'intervention : la gestion des défis transnationaux (prévention des conflits, démocratie, bonne gouvernance), l'intégration de l'espace économique, le développement et l'interconnexion des infrastructures, et le renforcement du capital humain et de sa mobilité dans la région.

¹ Y participaient notamment les ministres : de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, du Burkina Faso, de la Chine, de l'Estonie, de la Finlande, de l'Indonésie, du Kirghizstan, de la Croatie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Macédoine, de la Mongolie, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, de la Roumanie, de la Russie, de la Suède, de la Suisse, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de l'Ukraine, de la Hongrie et de l'Allemagne ainsi que des représentants de la FAO.